

La migration comme stratégie d'adaptation aux changements environnementaux: réalités empiriques et enjeux politiques

MIGRADAPT est un projet de recherche financé par la Politique scientifique fédérale (Belspo) qui évalue la manière dont les facteurs environnementaux influencent les migrations et les liens transnationaux entre populations migrantes et non-migrantes entre la Belgique d'une part, et le Sénégal, le Maroc et la République Démocratique du Congo (RDC), d'autre part⁽¹⁾. Cet article vise à replacer certains résultats préliminaires du projet dans le contexte de l'étude des migrations environnementales.

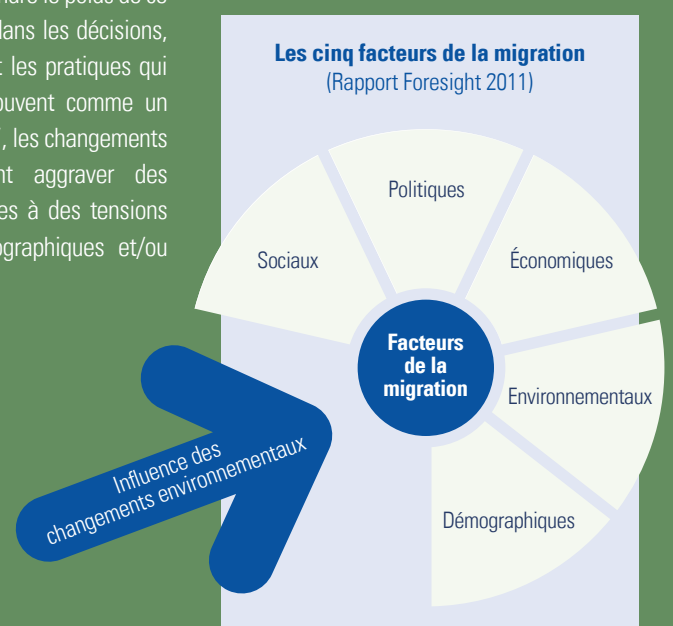
La migration : un phénomène multi-causal et complexe

La migration est souvent présentée comme un phénomène binaire opposant, d'un côté, migrants 'économiques' et, de l'autre, réfugiés 'politiques'. Loin de nous éclairer sur la complexité et la diversité inhérentes du phénomène migratoire, ces catégories nous offrent une vision limitée des causes et des conséquences de ce dernier. Le rapport Fo-

resight distingue cinq facteurs-clé - sociaux, politiques, économiques, environnementaux et démographiques - qui influencent la mobilité humaine et qui se superposent et interagissent les uns avec les autres⁽²⁾. Ainsi, étudier les migrations environnementales ne revient pas à isoler le facteur environnemental des autres facteurs de la migration mais plutôt à analyser et comprendre le poids de ce dernier - parmi d'autres - dans les décisions, les parcours migratoires et les pratiques qui en découlent. Agissant souvent comme un 'multiplicateur de menaces', les changements environnementaux peuvent aggraver des situations déjà fragiles liées à des tensions sociales, politiques, démographiques et/ou

économiques préexistantes. La migration s'apparente donc à un phénomène multi-causal et fragmenté, qui correspond en réalité à un *continuum* pouvant couvrir des mobilités plus ou moins volontaires et planifiées, des distances plus ou moins longues et des périodes plus ou moins étendues.

Les cinq facteurs de la migration
(Rapport Foresight 2011)



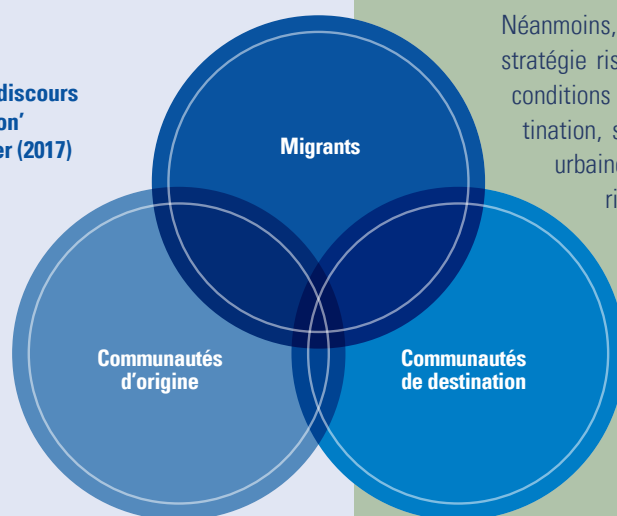
L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) qualifie les migrants environnementaux de 'personnes ou groupes de personnes qui, essentiellement pour des raisons liées à un changement environnemental *soudain* ou *progressif* influant négativement sur leur vie ou leurs conditions de vie, sont *contraintes* de quitter leur foyer habituel ou le quittent *de leur propre initiative, temporairement* ou *définitivement*, et qui, de ce fait, se déplacent à l'intérieur de leur pays ou en *sortent*⁽³⁾. Par exemple, lors de catastrophes soudaines (tempêtes tropicales, inondations, etc.), les populations menacées se voient généralement forcées à évacuer dans l'urgence. Les changements environnementaux progressifs (sécheresses, érosion des sols, élévation du niveau des mers, etc.) affectant quant à eux les moyens de subsistance et/ou la sécurité des populations sur le long terme, ils donnent le plus souvent lieu à des migrations planifiées, d'ordre 'préventif'.

Migration et adaptation aux changements environnementaux

Le discours selon lequel la mobilité humaine peut contribuer à augmenter la résilience des populations affectées par les effets néfastes des changements environnementaux - et s'apparenter ainsi à une 'stratégie d'adaptation' plutôt qu'à une 'solution de dernier recours' - ne cesse de gagner en ampleur. Ce discours repose sur l'idée d'un triple bénéfice, à l'avantage des personnes migrantes (la migration leur permettant de quitter un environnement hostile et de diversifier leurs sources de revenus), de leurs communautés d'origine (qui peuvent bénéficier des transferts de fonds et de connaissances (*remittances*) des diasporas) et de leurs communautés de destination (à travers les apports culturels et économiques de la migration)⁽⁴⁾.

Néanmoins, la migration peut parfois constituer une stratégie risquée : de nombreux migrants voient leurs conditions de vie se dégrader une fois arrivés à destination, se retrouvant par exemple dans des zones urbaines surpeuplées fortement exposées aux risques de catastrophes, trouvant, souvent sans le savoir, un risque environnemental pour un autre. De nombreux migrants interviewés en Belgique nous ont fait part des difficultés auxquelles ils ont fait face en arrivant (pour régulariser leur séjour ou trouver un emploi) et des discriminations subies (expérience du racisme au quotidien, injonctions à s'intégrer pouvant provoquer des crises identitaires, notamment parmi les binationaux).

Les trois perspectives du discours
'migration-adaptation'
selon Gemenne et Blocher (2017)



Perceptions des changements environnementaux et décision migratoire

Différentes régions du Maroc, de la RDC et du Sénégal sont touchées par une variété de phénomènes environnementaux liés à l'activité humaine. Pour autant, le fait que les personnes interrogées reconnaissent l'existence de ces derniers ne signifie pas qu'ils aient été identifiés comme source principale ou directe de la migration vers la Belgique. En effet, la plupart des migrants interrogés en Belgique ont fait part des raisons personnelles, économiques et parfois politiques de leur départ

mais ne se sont jamais personnellement identifiés comme 'migrants environnementaux'. La vaste majorité des participants a néanmoins reconnu l'impact *indirect* des changements environnementaux sur la dégradation des moyens de subsistance et la situation économique des ménages et, par extension, sur les décisions migratoires.

À Kinshasa, par exemple, la pollution, l'érosion des sols et les inondations de plus en plus fréquentes résultant de la déforestation et du développement industriel ont été reconnus comme participant à la dégradation de la qualité de vie et au mécontentement grandissant des habitants de la capitale, pouvant contribuer à la décision de quitter le pays et, parfois, à celle de ne pas retourner vivre à Kinshasa.



Certains migrants marocains interrogés en Belgique ont quant à eux fait part des épisodes de sécheresse pouvant impacter de manière périodique le prix des denrées alimentaires (et donc la situation économique des ménages) ou l'accès à l'eau potable (en cas de pénuries d'eau). Au Sénégal, les po-

pulations interrogées dans plusieurs villages de la Moyenne Vallée du fleuve Sénégal se sont montrées généralement conscientes de l'origine humaine des dégradations environnementales, identifiant la désertification (résultant du surpâturage) et l'épuisement des ressources halieutiques (lié à l'installa-

tion de barrages hydroélectriques) parmi les phénomènes environnementaux impactant le plus leur quotidien. Ceux-ci entraînent en effet une perte considérable de revenus pour les ménages dépendant de l'agriculture ou de la pêche de subsistance.

Récoltes de maïs impactées par la désertification dans la région de Matam (Sénégal). © Samuel Lietaer



Dégradation des terres à Kinshasa. © Noël Kabuyaya

Liens transnationaux et résilience dans les communautés d'origine

Pour la majorité des personnes interrogées en Belgique, les transferts de fonds (ou remises financières) en faveur de la famille restée au pays constituent un passage quasi-obligé, généralement destinés à couvrir certaines dépenses quotidiennes du ménage d'origine (loyer, alimentation, santé, éducation, etc.), les imprévus (maladie, décès), ou s'apparentant parfois à un devoir religieux (comme au moment de l'Aïd). Dans de rares cas, les fonds de la diaspora ont pu servir à investir directement dans des efforts d'adaptation au changement climatique ou de réhabilitation post-catastrophe. Par exemple, les fonds envoyés par des membres de la diaspora sénégalaise en Belgique ont servi à introduire de variétés de cultures résistantes à la sécheresse ou de systèmes de gestion de la collecte de l'eau. En outre, lors des inondations de 2019 dans la région du Fouta Toro, certains migrants ont activement participé à la reconstruction des infrastructures détruites.

La question des remises non-financières - correspondant aux bénéfices immatériels de la migration, tels que les transferts de connaissances ou de savoir-faire - est également pertinente ici : certains membres de la diaspora contribuent par exemple à améliorer la résilience de leurs communautés d'origine à travers l'apport de nouvelles compétences, qui se matérialisent parfois par le biais d'un engagement collectif. Ainsi, différents projets associatifs initiés par des membres de la diaspora ont vu le jour dans les différents pays étudiés. C'est le cas d'un projet mené par l'Association Afanour pour le Développement à Tinghir (Haut Atlas marocain). Des membres de la diaspora de retour au pays ont en effet décidé d'utiliser des panneaux solaires pour pomper de l'eau et la conserver dans un réservoir afin d'irriguer des champs asséchés et y cultiver un type de palmier dont les dattes, de qualité supérieure, se vendent à un prix plus élevé. Si la motivation première de ce projet n'était pas directement liée à l'adaptation aux changements environnementaux, cette initiative a pourtant contribué à améliorer les conditions socio-économiques des habitants du village en créant des emplois et des perspectives d'avenir pour les jeunes de Tinghir. Indirectement, de tels projets peuvent permettre aux populations locales d'augmenter leurs capacités d'adaptation et de réaction à d'éventuels aléas environnementaux.



Système de pompage et serre de palmiers issus d'un projet collectif à Tinghir (Maroc). © Lore Van Praag

De la même manière, les investissements des diasporas en faveur de leurs communautés d'origine constituent un important levier de résilience et de développement pour les populations marocaines, congolaises et sénégalaises. Au Sénégal, par exemple, le gouvernement mise sur ses ressortissants à l'étranger pour le développement économique du pays, les incitant à investir dans des secteurs porteurs de croissance, tels que l'agriculture. Bien que la majorité des investissements de la diaspora semblent davantage tournés vers des secteurs tels que l'éducation ou la santé, selon les personnes interrogées, ces secteurs

peuvent avoir à moyen et long-terme des effets positifs sur l'adaptation des communautés d'origine aux changements environnementaux. Par exemple, certains migrants originaires du village de Thiemping (région de Matam), ont co-financé la construction d'une école primaire en partenariat avec l'Association pour le Développement de Thiemping. Ainsi, la diversification des revenus sur le long terme, rendue possible par un meilleur accès à l'éducation, permet à des populations autrefois dépendantes de l'agriculture de subsistance de réduire leur vulnérabilité en cas d'aléas environnementaux, comme en temps de sécheresse.

Perspectives d'avenir

Au vu de la multi-causalité du phénomène migratoire, et de l'influence croissante du facteur environnemental dans ce dernier, les pays d'origine et de destination des migrants considèrent de plus en plus la manière dont les politiques migratoires et d'adaptation au changement climatique interagissent en pratique. Ces interactions nécessitent une gouvernance plus intégrée qui, pour être plus efficace, doit en outre mobiliser les domaines du développement durable, de la réduction des risques de catastrophe, de la lutte contre la pauvreté et

les inégalités, ou encore de la résolution des conflits. Ces approches doivent adopter une stratégie double: d'une part, réduire le risque de déplacement forcé et, d'autre part, favoriser la migration comme stratégie préemptive, dans des conditions 'sûres, ordonnées et régulières'⁽⁵⁾. Les migrations environnementales ayant lieu essentiellement à l'échelle d'un pays⁽⁶⁾, de plusieurs pays frontaliers ou au sein d'une même région, il est également crucial de se pencher, au cas par cas, sur les cadres de gouvernance et les bonnes pratiques à l'échelle nationale ou régionale⁽⁷⁾.

Les avancées politiques en matière de migration étant fortement influencées par les discours tenus par les décideurs politiques, les médias et le grand public, l'étude de la migration comme stratégie d'adaptation permet de nuancer les discours sécuritaires ambiants qui ont jusque-là contribué à ériger la migration comme une menace à éviter coûte que coûte. Le lien migration-adaptation, en mettant l'accent sur l'autonomie et la capacité décisionnelle des migrants et de leurs familles, normalise au contraire le fait migratoire et contribue ainsi à une vision plus juste, digne et humaine de celui-ci, inscrite dans une collaboration entre personnes migrantes, communautés d'origine et communautés de destination.

Les auteures

- **Elodie Hut** est doctorante à l'Observatoire Hugo (Université de Liège).
- **Céline Le Flour** est étudiante en Master 2 à l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg.
- **Tatiana Castillo Betancourt** est doctorante à l'Observatoire Hugo (Université de Liège).

Notes

- (1) Pour davantage d'informations, consulter la fiche de présentation du projet: <http://www.belspo.be/belspo/fedra/proj.asp?l=fr&COD=BR%2F175%-2FA4%2FMIGRADAPT#descr>
- (2) Foresight : Migration and global environmental change (2011). Final project report. The Government Office for Science, London.
- (3) OIM, 'Glossaire sur la migration' in *International Migration Law* n°25, Genève, 2011 http://publications.iom.int/bookstore/index.php?main_page=product_info&cPath=56&products_id=1380
- (4) Gemenne, F., Blocher, J. (2017). How can migration serve adaptation to climate change? Challenges to fleshing out a policy ideal, *The Geographical Journal*, 183(4), 336-347
- (5) A l'échelle globale, il est possible de citer plusieurs initiatives allant dans ce sens, comme la création du groupe de travail sur les déplacements (TFD) en 2015, la création de la plateforme sur les déplacements liés aux catastrophes (PDD) en 2016 et l'adoption du Pacte mondial sur les migrations en 2018.
- (6) Pour davantage d'informations concernant le caractère interne des déplacements liés aux catastrophes et au changement climatique, consulter les rapports annuels de l'Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC). <https://www.internal-displacement.org/>
- (7) La Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala) adoptée en 2009 et entrée en vigueur en 2012, constitue un exemple de bonne pratique régionale. Quant aux bonnes pratiques nationales, on peut se référer à l'intégration des considérations migratoires dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique.

